



MON VILLAGE
URBAIN



Mercredi 24 juin 2020

INCENDIE A LA CENTRALE NUCLEAIRE DU BLAYAIS : LA PÉNURIE DE COMPRIMÉS D'IODE DÉNONCÉE PAR LE MAIRE DE BÈGLES

Après le départ de feu survenu dans la centrale nucléaire du Blayais à Braud-et-Saint-Louis dans la nuit de lundi à mardi, le maire de Bègles et vice-président de Bordeaux Métropole, Clément Rossignol Puech, souligne que le stock de comprimés d'iode délivré par la Préfecture à la Ville de Bègles en juillet 2005 n'a pas été renouvelé et est périmé depuis février 2008. En outre, ce stock ne comprend que 500 comprimés pour près de 28 000 habitants recensés.

Pour le maire de Bègles, ce constat révèle l'impréparation des services de l'État face au risque nucléaire, qui rappelle la pénurie des masques de protection en début de confinement. Clément Rossignol Puech rappelle que les communes ne sont actuellement pas en capacité d'assurer une distribution de comprimés d'iode à leurs administrés en cas de catastrophe nucléaire à Braud-et-Saint-Louis.

Le maire de Bègles avait déjà dénoncé cette situation dans un courrier adressé à l'État en septembre 2019, sans réponse de sa part. Dans ce courrier, Clément Rossignol Puech soulignait que, compte tenu de l'âge de la centrale du blayais, une des plus vieilles de France, et de sa situation géographique en zone inondable, il est important de ne pas exclure l'éventualité d'un accident nucléaire. En décembre 1999 déjà, l'éventualité d'un accident nucléaire avait conduit le Préfet de l'époque à envisager l'évacuation de l'agglomération bordelaise. Depuis de nombreuses années, EDF prolonge la durée de vie de ses installations nucléaires et régulièrement l'Agence de Surveillance Nucléaire (ASN) constate des dysfonctionnements que ce soit des problèmes de soudure, l'absence d'entretien voire même de contrôle des installations.

Située à 45 kilomètres de la centrale nucléaire du Blayais, notre agglomération est particulièrement concernée par ce risque nucléaire. **C'est pourquoi le Maire de Bègles réitère aujourd'hui sa demande à l'État de bien vouloir faire connaître les dispositions prises pour qu'à minima la Ville de Bègles possède un stock de comprimés d'iode valide et en nombre suffisant pour protéger ses habitants. Il demande par ailleurs que soit révisé, et élargi, le périmètre du Plan Particulier d'Intervention qui concerne actuellement les communes situées à 20km de la centrale.**